

PRÉ-EXPÉRIMENTATION D'UNE GRILLE DE RECUEIL D'AMÉNAGEMENTS DE TYPE ERGONOMIQUE¹

Carmen Dionne, Sylvie Rocque et Jacques Langevin

De plus en plus de chercheurs et de praticiens reconnaissent que la spécificité de l'intervention, auprès des personnes qui présentent un retard du développement intellectuel, doit être envisagée en considérant la nécessité de recourir à des modèles non linéaires qui tiennent compte non seulement des caractéristiques de la personne ou de celles de son milieu de vie, mais aussi du rapport interactif entre cette personne et son environnement physique et humain. Intervenir en fonction du rapport interactif ou de la médiation entre la personne et son milieu, c'est axer l'intervention sur le développement des compétences et des habiletés de la personne, en tenant compte des éléments de l'environnement qui favorisent ou limitent l'expression de son autonomie. Bien souvent, les contraintes imposées par l'environnement physique et humain nuisent à l'expression de l'autonomie de la personne avant même qu'elle n'ait atteint ses limites personnelles (Rocque, 1999). Intervenir en fonction de la médiation entre la personne et son environnement fait également appel à la création d'aménagements environnementaux qui lui donnent la possibilité de choisir et de réaliser des activités lui permettant de développer son potentiel (Boutet, Rocque & Langevin, 1998).

Dans cette optique, l'utilisation de l'ergonomie cognitive permet la conception d'aménagements de

l'environnement qui tiennent compte du rapport interactif entre la personne et son milieu. Selon Langevin (1996), un aménagement de type «ergonomique» correspond à tout moyen développé par un intervenant (parent, éducateur, animateur, etc.) pour faciliter la réalisation d'une activité ou l'acquisition d'habiletés favorisant l'autonomie et la participation sociale de ces personnes.

Traditionnellement, les intervenants des milieux de pratique conçoivent ces aménagements de façon spontanée en fonction des besoins spécifiques des personnes. Pour connaître ces aménagements, une grille de recueil d'aménagements ergonomiques a été élaborée par les membres de l'équipe de recherche sur le développement du Processus individualisé d'intervention (PRII), en collaboration avec le Groupe DÉFI-APPRENTISSAGE de l'Université de Montréal. Cette grille a pour objectif de recueillir et de diffuser les aménagements conçus ou réalisés par les intervenants et de permettre l'étude des processus impliqués dans la conception de ces aménagements.

L'expérimentation de la *Grille de recueil d'aménagements ergonomiques* (Dionne, Langevin, Gauthier et Tavarès, 1999) a été réalisée au cours de l'été 1999 avec des intervenants du Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CSDI MCQ).

1. Cette étude fait partie du programme de l'Équipe de recherche (CQRS) sur «L'autonomie et la participation sociale des personnes présentant des incapacités intellectuelles» et s'inscrit dans les travaux d'élaboration d'un Processus individualisé d'intervention auprès de ces personnes.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été réalisée auprès de 21 intervenants (19 éducateurs, 1 accompagnatrice et 1 parent), en provenance de cinq des huit territoires d'accès du

CSDI MCQ, soit : Centre-de-la-Mauricie, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Victoriaville et Drummondville. Les membres de l'équipe de recherche ont communiqué avec les intervenants ciblés et planifié des rencontres pour remplir avec eux la *Grille de recueil d'aménagements ergonomiques*. L'instrument se compose des paramètres suivants :

Informations générales : domaines de la taxonomie de Dever concernés par l'aménagement, groupes d'âge et habiletés du sujet, niveaux de fonctionnement intellectuel, formes et types d'autonomie, contexte pour lequel l'aménagement a été conçu et cible de l'aménagement.

Description de l'aménagement : tâche ou habileté visée, description de la réalisation standard de la tâche, contraintes, astreintes, capacités de la personne en lien avec la réalisation standard de la tâche, aménagement réalisé et habileté alternative.

En ce qui concerne le volet description de l'aménagement, voici des précisions sur le type d'information recherché :

- *Tâche ou habileté visée* : le répondant doit préciser par rapport à quelle habileté ou activité il a développé un aménagement.
- *Description de la réalisation standard de la tâche* : il s'agit de déterminer les modalités habituelles de réalisation (façons de faire).
- *Contraintes* : le paramètre «contraintes» se compose de deux éléments, les contraintes relatives à l'environnement (physique/social) qui nuisent à la réalisation de la tâche et celles relatives aux caractéristiques de la personne. Ces éléments empêchent l'individu de réaliser la tâche de façon «standard».
- *Capacités de la personne en lien avec la réalisation standard de la tâche* : cette dimension identifie les capacités (forces) de la personne par rapport aux éléments de description constituant l'habileté standard.
- *Aménagement réalisé* : le répondant indique les moyens (stratégies) entrepris pour réduire la

complexité de la tâche ou pour faciliter la réalisation de la tâche.

- *Habilitéé alternative* : permet à la personne de réaliser la tâche, mais pas de la façon habituelle (standard).

RÉSULTATS

Catégories d'aménagements recueillis

La passation de la *Grille de recueil d'aménagements ergonomiques* a permis de recueillir 57 aménagements. Les intervenants ont créé ces aménagements pour des personnes qui présentent des incapacités intellectuelles légères, moyennes, sévères ou profondes. La distribution du degré de déficit de ces personnes apparaît à la Figure 1.

Les aménagements de type «ergonomique» recueillis ont été créés pour des personnes de toutes les catégories d'âge. La Figure 2 illustre le nombre d'aménagements recueillis par groupe d'âge.

Les aménagements de type « ergonomique » ont été regroupés en fonction des cinq domaines de la Taxonomie de Dever (1997). La répartition de ces aménagements, selon chacun des domaines auxquels ils font référence, apparaît à la Figure 3.

Principaux constats de l'étude

Certains intervenants sont particulièrement productifs et ont élaboré une grande quantité d'aménagements qui rivalisent d'ingéniosité. Plusieurs nous ont souligné la pertinence de répertorier ces informations et de les rendre accessibles à un plus grand nombre d'intervenants.

Les aménagements recueillis sont variés et portent sur plusieurs dimensions de la vie des personnes. Ces aménagements facilitent également la réalisation de plusieurs types de tâches.

Dans la plupart des cas, les aménagements ont été créés par nécessité, selon la méthode essai/erreur et de manière intuitive.

Figure 1

Degré de déficit des personnes visées par les aménagements

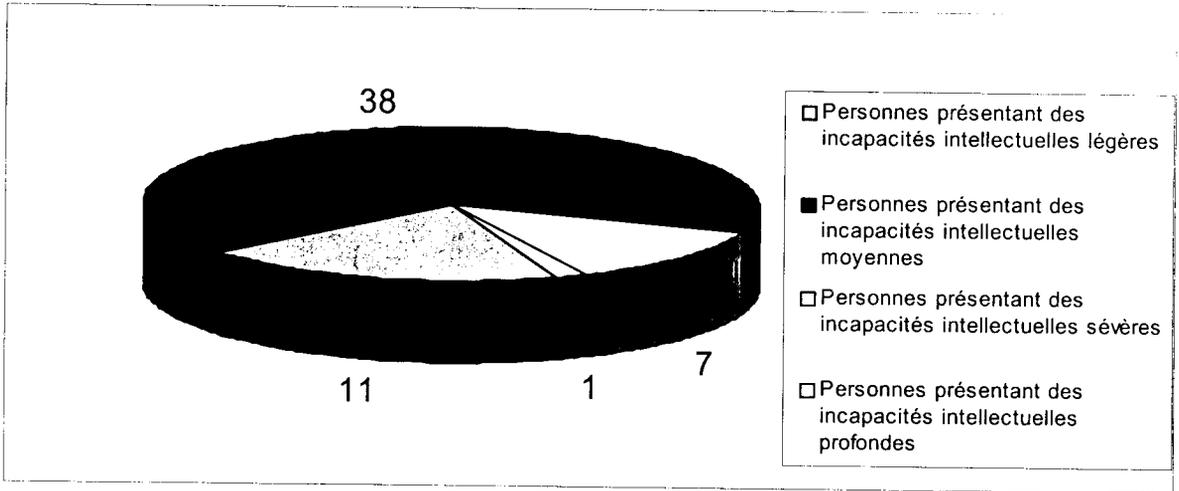


Figure 2

Répartition des personnes pour qui les aménagements ont été créés selon le groupe d'âge

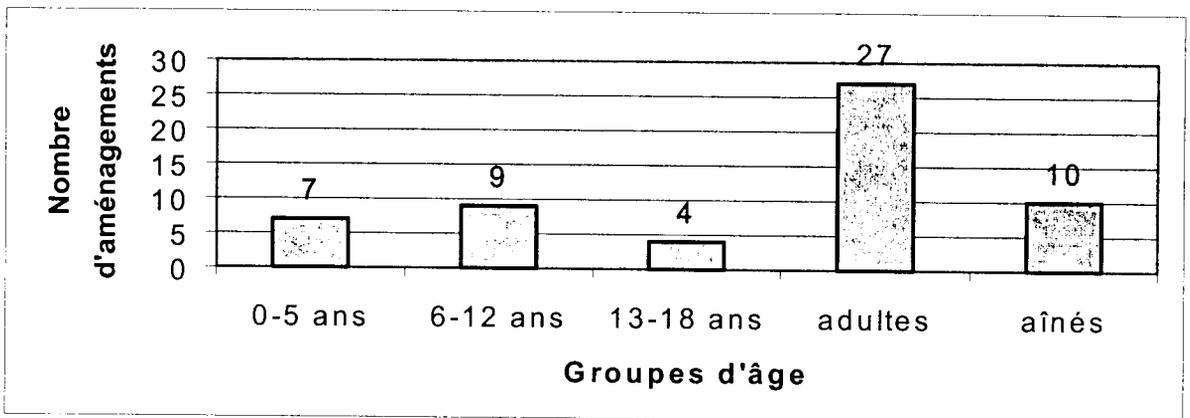
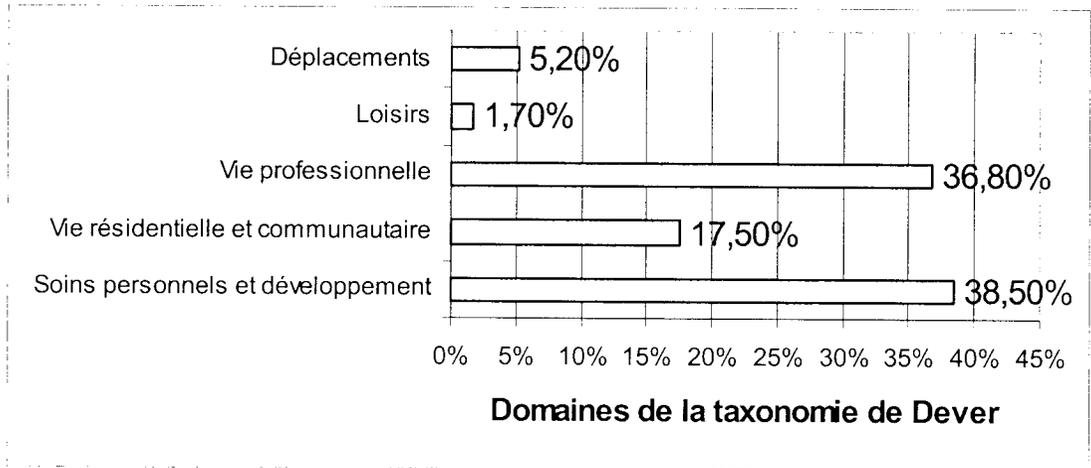


Figure 3

Répartition des aménagements selon les cinq domaines de la Taxonomie de Dever



Dans plusieurs centres d'animation, ateliers ou plateaux de travail, la majorité des aménagements ont été conçus principalement pour répondre à des impératifs spécifiques comme :

- Diminuer le temps d'encadrement et de supervision des usagers pour la réalisation des tâches liées à la production;
- Augmenter la productivité : améliorer la qualité et la quantité de la production;
- Réduire les risques d'erreurs;
- Généraliser la production pour favoriser la participation de tous les travailleurs, peu importe leur niveau d'autonomie et leur degré de déficit.

La nature **évolutive** des aménagements de type «ergonomique» a été soulignée par plusieurs intervenants. Un aménagement peut être modifié en cours d'utilisation pour l'adapter aux besoins changeants de la personne.

Plusieurs aménagements, réalisés dans un milieu particulier, ne sont pas utilisés dans les autres milieux de vie de la personne.

CONCLUSION

Chez les personnes qui présentent des incapacités intellectuelles, le recours à des aménagements appropriés à leurs caractéristiques et à leurs besoins peut contribuer de façon significative à accroître leur participation sociale (Langevin & Gaudreau, 1995). Ces personnes sont potentiellement plus compétentes qu'elles ne le paraissent (Dionne, Langevin, Paour & Rocque, 1999) et la conception d'aménagements peut leur permettre d'utiliser davantage leurs capacités. Les résultats de cette étude exploratoire témoignent de la variété des aménagements de type «ergonomique» créés par les intervenants dans le but de développer l'autonomie des personnes et d'accroître leur participation sociale. Cet intérêt pour la conception de moyens nouveaux pour soutenir l'autonomie des personnes qui présentent des incapacités intellectuelles constitue l'une des tendances les plus prometteuses

(Devine, Malley, Sheldon, Dattilo & Gast, 1997; Bambara & Ager, 1992; Lakin, Bruininks & Larson, 1992).

Les résultats de cette préexpérimentation ont également permis d'adapter l'instrument en vue de son utilisation à plus grande échelle. Les changements effectués concernent la précision des indicateurs

utilisés, la clarification des consignes et la nécessité de distinguer les informations demandées aux intervenants de celles qui peuvent être compilées par les membres de l'équipe de recherche. Le nouvel instrument ainsi proposé pourra être complété directement par les intervenants et expérimenté auprès d'un plus grand nombre de personnes.

RÉFÉRENCES

- BAMBARA, L.M. & AGER, C. (1992) Using Self-Scheduling to Promote Self-Directed Leisure Activity in Home and Community Settings. *Journal of the Association for Persons with Severe Handicaps*, 17, 2, 67-76.
- BOUTET, M., ROCQUE, S. & LANGEVIN, J. (1998) *L'approche écologique : éléments environnementaux et facteurs d'obstacles à l'activité de la personne présentant des incapacités intellectuelles*. Communication présentée au 1^{er} Congrès Europe-Amérique sur les déficiences intellectuelles et l'autisme (GRÉER), Albi, France.
- DEVER, R.B. (1997) *Habilités à la vie communautaire. Une taxonomie*. Traduction sous la direction de Daniel Boisvert. Trois-Rivières : Presses InterUniversitaires et Consortium national de recherche sur l'intégration sociale.
- DEVINE, M.A., MAILLEY, S., SHELDON, K., DATTILO, J. & GAST, D.L. (1997) Promoting Initiation of Community Leisure Participation for Adults with Mental Retardation. *Education and Training in Mental Retardation and Developmental Disabilities*, 32, 3, 241-254.
- DIONNE, C., LANGEVIN, J., PAOUR, J.-L. & ROCQUE, S. (1999) Le retard de développement intellectuel. In : Emmanuel Habimana, Louise S. Éthier, Djaouida Petot et Michel Tousignant (Éds). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Approche intégrative*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur Ltée.
- LANGEVIN, J. (1996) Ergonomie et éducation des personnes présentant des incapacités intellectuelles. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 7 (2), 136-150.
- LANGEVIN, J. & GAUDREAU, J. (1995) Ergonomie et accessibilité cognitive. In S. Ionescu, G. Magerotte, W. Pilon & R. Salbreux (Éds). *L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle* (pp. 179-185). Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- LAKIN, C.K., BRUININKS, R.H. & LARSON, S.A. (1992) The Changing Face of Residential Services. In : L. Rowitz (Ed.). *Mental Retardation in the Year 2000*, (pp. 197-247). New York : Springer-Verlag.
- ROCQUE, S. (1999) *L'écologie de l'éducation*. Montréal : Guérin.